



## PROFILAGE

*Place Vendôme 2019.*

*(-16)*

- « stéphane...? stéphane...?
  - *Oui Madame la Ministre ?...*
  - Stéphane...Et si nous faisons disparaître les critères légaux de mobilité pour nos petits CPIP ?...
  - *Mais Madame...si je puis me permettre...cela ne respecterait pas les droits du fonctionnaire...?*
  - Oui...c'est vrai...mais maintenant que les CAP ont disparu, que les syndicats ne peuvent plus représenter les intérêts des agents, pourquoi conserver la cotation, pourquoi donner priorité aux rapprochements familiaux, aux cas sociaux, à l'ancienneté, ou toute autres demandes superflues ?...
- Après tout, puisque toutes les demandes de mobilité seront désormais examinées en catimini par leur Directeur, pourquoi s'enquiquiner avec des points ?....
- Un CV, une lettre de motivation feront très bien l'affaire Stéphane !...
- La méritocratie, il n'y a que ça de vrai...c'est Emmanuel qui l'a dit !!!
- *Mais Madame, ne pensez-vous pas que les CPIP se révolteront?*
  - Penses-tu Stéphane, ils ont bien trop de travail pour cela !...
- Et l'année prochaine, nous nous attaquerons aux mobilités forcées !...
- En attendant Stéphane, chargez la mule s'il vous plaît !.....».

Fin

Oserez-vous affronter la suite ?.....

**RETROUVEZ-NOUS EN AG  
A BORDEAUX ET A LIBOURNE  
CE LUNDI 02 DECEMBRE 2019 A 12H30 !**

**Bureau local CGT-IP  
Le 29/11/19**